

CONSEIL ADMINISTRATION DU 29 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-six, le 29 septembre à 10h00, le Conseil administration légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, M. Olivier CAZAUX, M. Frédéric GIRO, Mme Fatiha BOZDAG, M. Quentin BELAUBRE, M. Jean-François EGRON, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, M. Mayeul L'HUILLIER.

Etaient excusés et représentés :

Mme Géraldine AMOUROUX à M. Mayeul L'HUILLIER, M. Gwenaël LAMARQUE à M. Christophe DUPRAT.

La séance est ouverte

Affaire 2026/05/02F

Sortie sans frais d'un véhicule de la fourrière

Le 15 septembre 2026, un véhicule banalisé appartenant au ministère de l'Intérieur a fait l'objet d'une procédure de mise en fourrière réalisée par la police municipale de Bordeaux, pour le motif de stationnement abusif de plus de 7 jours.

METPARK a été sollicitée, le lendemain, par courrier par la Direction Générale de la Police Nationale pour une sortie sans frais de transport et des frais de garde du véhicule, ce dernier étant en mission au moment de l'enlèvement.

METPARK a dû faire droit à cette demande sur injonction de l'officier de police judiciaire. Cependant, cette procédure étant totalement dérogatoire de la procédure juridique en vigueur de mise en fourrière, il est nécessaire de régulariser la situation par une délibération du conseil d'administration.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir acter de la procédure dérogatoire mise en place exceptionnellement par la Régie à la demande de sortie, sans frais, d'un véhicule de la fourrière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 29 septembre 2026

Pour expédition conforme

Président

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'CD', written over a horizontal line.

Christophe DUPRAT